

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mardi 22 mai 2018 à 15 h 30 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de
l'Université de Montréal

Étaient présents : Battista, Renaldo; Beauregard, Hugues; Brunet, Robert; Chung, Young Sup; Crespo, Manuel; Delisle, Hélène; Derome, Jean-Robert; Donati, François; Drouin, Pierre; Dubreuil, Nicole; Fortin, Fabienne; Gouin-Décarie, Thérèse; Gratton, Francine; Héjal, Georges; Laberge-Nadeau, Claire; Lafrance, André-A.; Lajeunesse, Marcel; Lefebvre, Yves; Lépine, Yves; LeTourneux, Jean; Michaud, Monique; Nadeau, Pierre; Rondeau, Gilles; Thibaudeau, Marie-France

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Yves Lépine, président de l'APRUM, remercie les membres de leur présence à l'Assemblée générale annuelle.

Comme la nomination d'un président d'assemblée n'est pas obligatoire, il suggère d'agir à ce titre.

Sur proposition de Marie-France Thibaudeau, appuyée par Georges Héjal, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Yves Lépine préside l'assemblée et Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 mai 2017

En l'absence de modification au procès-verbal, Fabienne Fortin en propose son adoption. Appuyée par Marcel Lajeunesse, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Durant l'année 2017-2018, la priorité a été de revoir l'offre de service, principalement au niveau du site WEB, des conférences et des visites de musées. Cela a été un succès puisque que le taux de participation aux activités a substantiellement augmenté. L'APRUM a aussi consolidé sa structure administrative afin de mettre à jour la banque de données et d'assurer le recrutement et le maintien des membres dans l'association. Le but a été de réduire au maximum les envois par papier et de convaincre les membres de s'acquitter de leur cotisation par prélèvement à la source.

Madame Viau, adjointe administrative à temps partiel a été indispensable pour atteindre ces objectifs. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents, de la logistique des dîners et de la préparation des événements comme cette assemblée générale. Elle est devenue indispensable par sa compétence et son efficacité.

Sur environ 950 professeures et professeurs retraités, 477 ont adhéré à l'association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre est comparable à celui de l'an dernier, ce qui indique que l'association a atteint un régime de croisière, les nouvelles adhésions compensant pour les décès et les abandons. Beaucoup d'énergie pour retenir les membres qui ne renouvèlent pas leur cotisation et pour recruter les nouveaux retraités est déployée. Cette année, 42 nouveaux retraités ont été enregistrés et 22 ont adhéré à l'association.

Trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399) membres sur 477 ont adhéré au système de perception à la source (directement à partir de leur chèque de retraite), ce qui allège considérablement les tâches liées à la perception. L'APRUM incite fortement ceux qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer : cela sauve énormément de temps qui peut être consacré à développer de nouveaux services. La procédure est simple : on peut se procurer le formulaire sur le site de l'APRUM ou téléphoner directement à celle-ci.

Beaucoup d'énergie a été consacrée à la modernisation du site WEB par Jean-Robert Derome comme en témoigne le nouveau site entré en fonction cet hiver. L'adresse est restée la même mais il est beaucoup plus convivial. Les événements à venir y sont regroupés de façon très visible.

Cette année, le Conseil a travaillé fort pour l'intérêt des membres de l'APRUM. Je remercie tous les membres de l'équipe actuelle :

- Le poste de vice-président a été vacant cette année;
- François Donati, trésorier et responsable des dîners et des conférences ;
- Robert Brunet, représentant des retraités au Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM) ;
- Francine Gratton qui a exercé la fonction de secrétaire de l'APRUM en plus d'avoir été responsable de l'organisation des visites des musées et membre du comité des assurances de l'Université;
- Jean-Robert Derome, qu'on retrouve aux *Grains de sagesse* et comme responsable de la base de données et du site WEB;
- André-A. Lafrance, arrivé en cours d'année, a accepté d'assister Jean-Robert Derome dans la rédaction des *Grains de sagesse*. Il a aussi accepté de représenter l'APRUM à l'ARUCC, sujet qui revient à l'ordre du jour;
- André Blouin, nommé l'an dernier n'a malheureusement pas pu, pour des raisons de santé, participer dans la mesure où il le désirait.
- Gilles Rondeau, président sortant, membre d'office.

À l'exception d'André Blouin, tous ces membres se représentent cette année.

Je remercie nos bénévoles, notamment Michel Lespérance pour tout le travail concernant les notices nécrologiques, Jacques Boucher pour les recensions de livre et Gilles Rondeau pour la chronique « À l'honneur » dans le Bulletin de nouvelles.

En 2017-2018, l'APRUM a tenu deux repas entre collègues, un repas de Noël et les cinq conférences-midi suivantes :

- Le 18 octobre 2017 : Maryse Legault, adjointe au directeur général, Direction des bibliothèques, sur L'évolution du réseau des bibliothèques de l'UdeM au XXIe siècle;
- Le 15 novembre 2017 : Guy Rocher, du CRDP, sur Les cégeps, 50 ans plus tard ;
- Le 17 janvier 2018 : Dr David Lussier, de la Faculté de Médecine sur la douleur chronique;
- Le 21 février 2018 : Alexandre Chabot, secrétaire général, sur La charte de l'Université;
- Le 21 mars 2018 : Alexandre Beaudoin, conseiller à la diversité sur le boisé de l'Université de Montréal.

Ces dîners et conférences ont eu lieu au restaurant Les Fillettes et étaient sous la responsabilité de François Donati.

Suite au sondage de l'an dernier, le conseil a décidé d'organiser deux visites guidées de musées suivies d'un dîner. La responsabilité en a été confiée à Francine Gratton pour les visites suivantes :

- Le 22 novembre : exposition « Il était une fois le Western ... une mythologie entre art et cinéma » au Musée des Beaux-Arts;
- Le 25 avril : exposition « Reines d'Égypte » au Musée Pointe à Callière.

Furent aussi publiés deux numéros des « Grains de Sagesse » et cinq numéros des « Nouvelles de l'APRUM ».

Cet hiver, l'APRUM a reçu la visite de Michel Tousignant, membre du conseil d'administration de l'Association des retraités des collèges et universités du Canada (CURAC/ARUCC). Il nous a invités à joindre l'ARUCC dont font déjà partie les professeurs et professeurs retraités de l'UQAM et de McGill. Après discussion, le conseil a décidé d'y adhérer à l'essai afin de juger de l'intérêt qu'aurait cette association pour ses membres. André-A. Lafrance a accepté de participer au congrès de cette année.

Pour 2017-2018, le prix Jacques St-Pierre sera décerné à la professeure Marie-France Thibaudeau dans le cadre du cocktail annuel de l'APRUM.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée durant l'Assemblée aux professeurs et professeurs décédés dans la dernière année. Depuis le dernier rapport,

24 collègues professeurs retraités de l'Université de Montréal sont décédés. Voici leurs noms :

NOM	PRÉNOM	DATE	UNITÉ
Muller	Jean-Claude	2017-05-14	Anthropologie
Desrochers	Gilles	2017-05-26	Administration de la santé
Gardner	Richard-Kent	2017-06-09	Bibliothéconomie
Cloutier	Jean-Marie	2017-06-23	Médecine
Choinière	Jean-Luc	2017-06-26	Médecine
Postras	Benoit	2017-06-27	Médecine
Zuniga	Ricardo	2017-07-06	Travail social
Jeremie	Hannes	2017-07-21	Physique
Giroux	Roland	2017-08-11	Optométrie
Gaboury-Ladouceur	Lorraine	2017-09-09	Linguistique et traduction
Yamaguchi	Nobuharu	2017-10-01	Pharmacie
Tilquin	Charles	2017-10-05	Gest.év.pol.santé
Lamontagne	Roland	2017-10-26	Histoire
Péloquin	André	2017-11-01	Médecine
Epicum	Dominique	2017-11-15	Psycho
Lussier	Jean-Paul	2017-12-05	Santé buccale
Gagné	Jean	2017-12-08	Littératures de langue française
Paradis	Louise Iseut	2017-12-23	Anthropologie
Marcil-Faubert	Claire	2017-12-31	Kinésiologie
Genest	Jacques	2018-01-05	Médecine
Touchette	Claude	2018-01-25	Andragogie
Soare	Antoine	2018-02-21	Littératures de langue française
Davidson	Colin H.	2018-02-23	Architecture
Wechsler	Morris	2018-03-03	Santé buccale

Le président propose de tenir une minute de silence en leur honneur.

À ce point, c'est le moment de féliciter les professeures et professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades. Étant donné que cette cérémonie n'a pas encore eu lieu cette année, l'hommage est rendu à ceux qui l'ont reçu l'an dernier :

André Beauchamp	Chimie
Serge Belisle	Obstétrique-gynécologie
Richard Bodeus	Philosophie
Serge Brochu	Criminologie
André H. Caron	Communication
Bernard Chapais	Anthropologie
Danielle D'amour	Sciences infirmières

Rodolphe De Koninck	Géographie
Jacques Gresset	Optométrie
Patrick C. Hallenbeck	Microbiologie, infectiologie et immunologie
Gonia Jarema Arvanitakis	Linguistique et traduction
Jane Jenson	Science politique
Marie Mc Andrew	Administration et fondements de l'éducation
Robert E. Prud'homme	Chimie

Le rapport s'est terminé par des remerciements à tous les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils donnent à leur association. Cela permet de leur assurer une visibilité auprès de la direction et de la communauté de l'Université et de défendre leurs intérêts lorsqu'une intervention devient nécessaire.

Sur proposition de Marie-France Thibaudeau, appuyée par Gilles Rondeau, le rapport est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du secrétaire

Les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à neuf reprises. La préparation de tous les projets d'ordre du jour a été effectuée par le secrétaire, Francine Gratton, en collaboration avec le président Yves Lépine. Elle s'est aussi chargée de la rédaction et corrections, lorsque nécessaire, des procès-verbaux.

Les neuf rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

- 31 mai 2017
- 29 août 2017
- 18 octobre 2017
- 15 novembre 2017
- 17 janvier 2018
- 21 février 2018
- 21 mars 2018
- 18 avril 2018
- 15 mai 2018

Quant aux lieux de rencontres, en mai, le Conseil s'est réuni au local de l'APRUM situé au E-608 du Pavillon Roger Gaudry alors que les sept autres conseils se sont tenus dans un local du restaurant « Les Fillettes », situé au 1226 rue Van Horne, à Outremont.

Le secrétaire a aussi collaboré à une analyse sommaire des réponses des membres au questionnaire rempli au printemps 2017 afin d'évaluer leur intérêt à participer à des activités autres que les conférences-midi, dîners entre collègues et club de généalogie. C'est ainsi que furent organisées diverses visites dont il sera question au point 11.

L'adoption du rapport du secrétaire est proposée par Hélène Delisle appuyée par Fabienne Fortin. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport du trésorier

François Donati, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM. Trois rapports ont été remis aux membres et sont annexés au procès-verbal.

Exercice 2017-2018

Près de 80% des revenus sont perçus par retenue à la source, ce qui est une excellente nouvelle pour entre autres des raisons d'efficacité et d'économie de temps pour tous. Le trésorier encourage fortement les membres à adhérer à ce mode de paiement.

Un excédent d'un peu plus de 2 000 \$ est envisagé pour l'année en cours comme en témoigne le tableau.

Encaisse au 21 mai 2018

Après conciliation bancaire au 21 mai, le solde du compte au net est de 16 195,11 \$ auxquels s'ajoutent deux certificats de dépôt et intérêts perçus pour un actif total de 28 195,11 \$.

Budget pro forma pour l'exercice 2018-2019

Les prévisions indiquent un léger déficit de l'ordre de 1 053,96 \$ malgré une diminution des dépenses de photocopies et de frais de courrier ayant davantage recours au courriel pour l'envoi des communications. Le déficit se justifie principalement par l'achat d'un nouveau logiciel, pour le transfert de la base de données et par l'adhésion de l'APRUM à l'ARUCC qui tiendra sa rencontre annuelle à Halifax.

Jean-Robert Derome appuyé par Georges Héral, propose l'adoption du rapport du trésorier. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Comité des candidatures

Rapport du Comité et composition du conseil pour l'exercice 2018-2019

Comme mentionné précédemment, à l'exception de M. Blouin, tous les membres se représentent pour l'année 2018-2019. Deux nouvelles candidatures ont été soumises au Comité. En l'absence de Jean Trépanier, président du comité des candidatures, Marcel Lajeunesse présente le conseil d'administration composé de 9 membres. Puisqu'il n'y a eu qu'une seule candidature par poste, les membres sont élus par acclamation.

- Président : Yves Lépine
- Vice-président : Jean-Robert Derome

- Trésorier : François Donati
- Secrétaire : Francine Gratton
- Conseillers : Robert Brunet, Hugues Beauregard, Nicole Dubreuil, André-A. Lafrance
- Président sortant : Gilles Rondeau

Quant au président sortant, M. Gilles Rondeau, il est d'office membre du Conseil.

7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le Comité des candidatures est composé de cinq membres dont deux sont nommés par le Conseil et trois par l'assemblée générale. Yves Lépine a contacté les personnes suivantes qui ont accepté d'être en nomination :

- Jean Trépanier
- Monique Michaud
- Michèle Bergeron

Sur proposition de Pierre Drouin, appuyée par Gilles Rondeau, l'assemblée adopte à l'unanimité ces trois nominations.

8. Communications et publications

Site internet de l'APRUM

Le site internet, qui a nécessité bon nombre d'heures de travail, a été rafraîchi par Jean-Robert Derome. Si on en juge par les commentaires reçus, les gens apprécient cette nouvelle configuration. Plus convivial et attrayant, il poursuit sa mission d'informer ses membres. De plus, on y retrouve les archives des Bulletins de nouvelles, des Grains de sagesse et des lettres d'anciens présidents tels Messieurs Lussier et St-Pierre. M. Derome invite les membres à s'attarder à cette correspondance très intéressante qui relate l'histoire de l'APRUM et même celle de l'Université.

Bulletin « Nouvelles de l'APRUM »

Chaque parution présente un mot du président, annonce des événements (visites, dîners, conférences, etc.) dispose d'une chronique « à l'honneur » préparée par Gilles Rondeau et d'une chronique nécrologique sous la responsabilité de Michel Lespérance qui engendre une source de travail considérable. Certaines activités extérieures à l'Université, mais en lien avec celle-ci peuvent aussi paraître dans le Bulletin. Le président invite les membres à informer l'association de toutes nouvelles susceptibles d'intéresser les collègues.

Les « Grains de sagesse »

Sous la responsabilité de Marcel Lajeunesse pendant plusieurs années, les « Grains de sagesse » ont été concoctés exceptionnellement cette année par Jean-Robert Derome qui passe le flambeau à André-A. Lafrance. Deux numéros ont été publiés comme à l'habitude.

9. Régime de rentes (RRUM)

Robert Brunet informe les membres de l'état du régime.

La santé du RRUM

Le rendement de la caisse du RRUM en 2017 a été de 10,68 %. Ce rendement est plus élevé que le rendement annuel moyen des quatre dernières années qui était de 9,96 % et celui des dix dernières années à 7,21 %. Notons que ce dernier chiffre inclut le rendement désastreux de l'année de crise 2008. Dans tous les cas de figure, ces rendements dépassent le taux de rendement de 5,75 % requis dans les calculs actuariels pour assurer la bonne santé du régime.

Autre signe de santé, l'actif de la caisse du RRUM au 31 décembre 2017 était de 4 036 milliards. Le passif du régime, c'est-à-dire la valeur actuelle des engagements pour pouvoir verser les rentes aux retraités actuels et futurs est de 3,719 milliards. Le rapport de ces deux valeurs montre que le régime est capitalisé à 108,5 %.

Indexation des rentes

À partir du 1^{er} janvier 2018, les rentes ont été indexées comme suit : Pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 1,49 %. Pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2006, au taux de 1,12 %. Ces indexations sont égales à 100 % et 75 % respectivement de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada.

Les grands dossiers du Comité de retraite réglés en 2017

Le Comité de retraite a été très actif durant 2017 parce qu'il devait procéder à diverses modifications au régime pour se conformer aux nouvelles dispositions prévues par la loi sur la « Restructuration des régimes à prestations déterminées du secteur universitaire » adoptée en juin 2016 et dont l'application commençait le 1er janvier 2018. Le RRUM satisfaisant déjà à plusieurs des critères, il n'y avait pas lieu de le restructurer en profondeur. Ainsi, comme le prévoyait la loi, les bénéficiaires des retraités ne sont pas touchés et les indexations habituelles continueront à être versées.

On rappelle que lors d'une période difficile pour l'Université, de 1998 à 2002, le Comité de retraite avait accepté que l'Université reporte le versement, en tout ou en partie, de sa

cotisation annuelle. Une sorte de « prêt », interne au régime, a ainsi été créé et, à partir de 2003, l'Université le remboursait en cotisant plus que les employés selon des modalités qui ont varié dans le temps. Ce prêt portait un taux d'intérêt égal au taux de rendement de l'année de la caisse du RRUM. Étant donné que la caisse a connu de très bons rendements depuis, le prêt est encore important. Au 31 décembre 2017 il était de 64,6 millions, soit 1,6 % de la caisse, qui elle valait 4 036 millions. Cette année, l'Université et le Comité de retraite ont convenu que, dorénavant, le prêt porterait un taux d'intérêt fixe de 6 % et que l'Université le repayerait en versant annuellement une plus grande part que les employés de la cotisation totale requise. Elle versera 55 % et les employés 45 %. Cette différence correspond à la fourchette maximum admise par la nouvelle loi. Les projections des actuaires estiment que le « prêt » sera complètement remboursé en 2037.

10. Assurance santé

Les retraités de l'Université de Montréal peuvent participer à deux régimes d'assurance; la Croix-Bleue et l'assurance-vie de l'Industrielle-Alliance.

Assurance-santé (contrat 96775 - retraités de plus de 65 ans)

Pour ce régime offert aux retraités de 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ, tandis que la Croix-bleue offre en fait une coassurance.

Yves Lépine et Francine Gratton ont participé le 20 novembre 2017 à une rencontre avec Guy Bélanger et Aline Myre de la Direction des ressources humaines et les représentants des retraités de 65 ans et plus de l'Université de Montréal. Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur l'état actuel du régime de l'assurance-santé de la Croix-Bleue.

Étant donné l'excellente santé financière du groupe, un congé de prime de deux mois (janvier et février 2018) a été proposé afin de réduire les surplus. Cette proposition a été acceptée par tous.

Aussi, il y a eu accord pour la bonification suivante : depuis le 1^{er} janvier 2018, il y a un nouveau taux de remboursement pour les injections sclérosantes : de 15 \$ par visite avec un maximum de 180 \$ par année civile, ce montant est passé à 50 \$ par visite avec un maximum de 500 \$ par année civile.

Une nouvelle rencontre a eu lieu le 10 avril 2018 pour étudier la tarification pour l'année 2018-2019. Le constat est le suivant :

- Le groupe reste en excellente santé financière. La cotisation annuelle totalisait environ 1 870 000 \$ et le fonds de stabilisation était pleinement capitalisé en ce sens qu'il représentait 10% de ce montant, soit 187 000 \$.
- Au-delà de ce fonds, le groupe accumule un surplus. Ce surplus, appelé fonds en dépôt était alors de 289,612\$.

- Une augmentation de la prime de 2,1%, ce qui correspond grosso modo au taux de l'inflation est convenue après discussion entre l'assureur et l'actuaire de l'Université.
- Les réclamations les plus importantes ont été pour les médicaments (61%).

Assurance-vie

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie.

Étant donné l'excellente santé financière du groupe en novembre 2017, un congé de prime de quatre mois (de janvier à avril 2018) a été proposé afin de réduire les surplus, proposition acceptée par tous.

À la réunion du 10 avril 2018, le constat était le suivant :

- La santé financière reste excellente, même après le congé de primes de quatre mois entre janvier et avril 2018.
- La prime annuelle totalise 3 990 525 \$ pour tous les groupes de l'Université (excluant la taxe de vente).
- Au 30 juin 2017, la capitalisation de la réserve pour fluctuations était de 2 144 104 \$ (environ 50% de la prime annuelle).
- Fonds en dépôt au 31 décembre 2017 : 4 176 500 \$
- La prime passera de 0,196\$ à 0,186\$ par montant assuré de 1 000 \$, après arbitrage entre l'assureur et l'actuaire de l'Université.

L'absence d'assurance dentaire est soulevée par un membre. Cette question a déjà fait l'objet de discussions au comité. Ce dernier a conclu qu'il valait mieux s'abstenir en raison de l'augmentation très considérable de la prime qui en résulterait. On souligne par ailleurs que cette dépense est déductible d'impôt et que les reçus peuvent être cumulés sur 12 mois consécutifs qui finissent dans l'année d'imposition.

On rappelle qu'il y a deux ans, l'assureur a modifié le contrat et ne rembourse plus qu'un complément du montant couvert par le RAMQ pour les médicaments génériques, ce qui a considérablement réduit les dépenses. Certains médicaments prescrits non couverts par la RAMQ restent cependant couverts par la Croix-Bleue.

11. Activités : dîners, conférences, visites et autres ?

Cette année, les dîners et midi conférences ont eu lieu le 3^e mercredi du mois. Un impact négatif a été constaté lorsqu'une autre activité a lieu dans le même mois. Conséquemment, pour 2018-2019, cinq dîners conférence et deux activités auront lieu en sus du dîner du Noël en décembre et de l'assemblée générale annuelle en mai. Au trimestre d'automne, une conférence de Madame Claire Durand portera sur les sondages,

sujet d'actualité en raison des élections et Monsieur Rodolphe De Koninck traitera de la population mondiale. Le trimestre d'hiver reste à déterminer.

Une discussion s'ensuit sur le choix du restaurant « Les fillettes ». Malgré quelques démarches, il est difficile de trouver un endroit qui répond aux besoins à savoir : la possibilité de réserver à l'avance les dates pour l'année, une salle privée pour la réunion des membres du conseil qui précède le repas et la conférence et l'accessibilité par les transports en commun. Ceci étant dit le conseil est ouvert à toutes suggestions.

L'APRUM, par l'entremise du secrétaire Francine Gratton, a organisé deux visites dans des musées suivies de dîners.

La première visite a eu lieu le mercredi 22 novembre 2017 entre 10:30 et 14:30. Dix-neuf personnes ont participé à cette visite guidée de l'exposition « Il était une fois... le Western : une mythologie entre art et cinéma » au Musée des Beaux-Arts Montréal alors que 17 d'entre elles étaient aussi présentes pour le dîner au restaurant du musée nommé « Le beaux-arts ».

C'est le mercredi 25 avril entre 10:00 et 14:30 que près de 30 personnes ont participé à la seconde visite guidée. Il s'agissait de l'exposition « Reines d'Égypte » au Musée Pointe-à-Callière suivie d'un dîner au « Bistro L'Arrivage », le restaurant du musée, auquel tous les participants étaient présents.

En 2018-2019, ce type d'activités devrait être offert à deux reprises, probablement novembre et avril. Francine Gratton invite les membres à lui faire parvenir des suggestions qui seront reçues avec grand plaisir.

12. Adhésion de l'APRUM à l'ARUCC

Le conseil de l'APRUM s'interroge constamment sur les meilleures façons de répondre aux attentes et aux besoins de ses membres. C'est dans le cadre de cette préoccupation qu'il a entendu l'invitation du collègue Michel Tousignant, membre de l'Association des professeurs retraités de l'UQAM et vice-président de l'association des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC/CURAC) à rejoindre cette dernière pour une première cotisation annuelle de quelques centaines de dollars. On n'y trouve aucun collègue, malgré son nom.

Les associations de retraités de 41 institutions universitaires y sont regroupées dont 5 y affichent un nom en français (l'UQAM et l'UdeM) ou bilingue (Laurentienne, McGill et Ottawa).

Pour cette première année, l'APRUM a délégué André-A. Lafrance au congrès qui se déroulera à partir de demain soir 23 mai à Halifax, auquel 51 participants sont inscrits. La contribution de l'APRUM se limite aux frais d'inscription et d'hôtel en raison du partage des dépenses avec M. Lafrance. Cette participation permettra d'évaluer les avantages que pourrait apporter cette association et de recueillir quelques nouvelles idées

quant au fonctionnement d'une association de professeurs retraité sans compter la possibilité d'avoir une place dans les grands débats qui, sur la place publique canadienne, concernent directement les professeurs retraités.

13. Club de généalogie de l'APRUM

Le club de généalogie est chapeauté par Michèle Bergeron et Jean-Pierre Proulx, deux personnes très engagées à la cause. Des ateliers de démarrage peuvent être offerts aux nouveaux membres ainsi que des rencontres portant sur des problèmes de recherche.

En l'absence des responsables, Yves Lépine présente le compte rendu des activités tenues en 2017-2018 :

- Visite du Vieux Montréal – 12 octobre 2017
- Les voyages généalogiques – 13 novembre 2017
- Registre foncier et résolution de problèmes – 4 décembre 2017
- Reconstitution d'un terrier – 8 mai 2108
- Visite du Vieux Québec – 11 et 12 juin 2018

Les professeurs retraités de l'UQAM et les professionnels retraités de l'Université de Montréal sont aussi invités aux activités du club. Une dizaine de passionnés participent régulièrement à celles-ci.

La planification de l'année 2018-2019 est en cours.

Les membres intéressés à adhérer au Club de généalogie sont invités à envoyer un courriel à l'APRUM qui sera réacheminé aux animateurs.

14. Affaires diverses

Aucun point à discuter.

15. Questions et commentaires des membres

Un membre souhaite connaître la réaction de l'APRUM à la nouvelle charte approuvée par l'Assemblée nationale et qui entrera en vigueur en septembre. En particulier on se demande si les membres de l'APRUM pourraient être membres du Conseil.

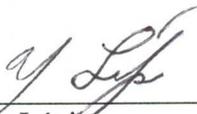
Le président précise que la réponse du recteur à cette question est qu'une professeure ou un professeur retraité pourrait être nommé au Conseil de l'Université comme membre indépendant d'une des catégories précisées par la charte après une année de retraite. Il précise aussi que la mise en œuvre de la nouvelle charte se fera beaucoup dans le cadre d'une révision des statuts qui est en cours. Un mémoire présenté par nos membres pourrait être envoyé au recteur ou au chancelier à cette occasion.

Un membre de l'assemblée s'interroge sur la notice nécrologique d'un collègue parue dans le dernier bulletin des nouvelles de l'APRUM. On précise que l'APRUM publie les écrits qu'elle reçoit des collègues des défunts suite à une demande faite au directeur du département visé. Ces notices ont pour but de faire état des grandes réalisations des collègues disparus et non de commenter des décisions administratives prises dans le passé.

16. Mot de la fin du président

Le président invite tous les membres à la salle M-425 pour le cocktail et l'hommage qui sera rendu à Marie-France Thibaudeau qui recevra le prix Jacques St-Pierre.

La séance est levée à 17 h 15.



Yves Lépine
Président



Francine Gratton
Secrétaire

YL/jcv
Le 26-05-2018
P.V.22-05-2018

	Exercice 2017 - 2018		
REVENUS			
Cotisations par chèque	3 717,00	\$	
Cotisations par prélèvement	19 081,23	\$	
Intérêts	340,44	\$	
Publicité	800,00	\$	
Total des revenus	23 938,67	\$	
DÉPENSES			
			au 22 mai 2018
Courrier	3 089,28	\$	
Photocopie	1 786,15	\$	
Fournitures de bureau	476,23	\$	
Infographie	747,16	\$	
Cotisation ARUCC	300,00	\$	
Frais bancaires	238,96	\$	
Informatique	1 083,47	\$	
Conférences	283,22	\$	
Assemblée générale	1 329,46	\$	
Secrétariat	10 246,70	\$	
Stationnement	632,00	\$	
Téléphone	1 255,00	\$	
Prix et distinctions	84,03	\$	
Total des dépenses	21 551,66	\$	
Excédent (déficit)	2 387,01	\$	

État de caisse au 21 mai 2018			
CERTIFICATS DE DÉPÔT			
6 000 à 2,0%	6 000,00 \$		
6 000 à 2,25%	6 000,00 \$		
Total	12 000,00 \$		
LIQUIDITÉS BANCAIRES			
<i>Compte courant</i>			
Solde au 22 mai 2018	17 509,79 \$		
Chèques en circulation	1 314,68 \$		
Net	16 195,11 \$		
RESSOURCES TOTALES		28 195,11 \$	

BUDGET PRO FORMA - projet 2018-2019		
	Exercice 2017-2018	Exercice 2018-19
REVENUS		
Cotisations	22 798,23 \$	23 000,00 \$
Intérêt	340,44 \$	255,00 \$
Publicité	800,00 \$	400,00 \$
Total des revenus	23 938,67 \$	23 655,00 \$
DÉPENSES		
Courrier	3 089,28 \$	2 500,00 \$
Photocopie	1 786,15 \$	1 500,00 \$
Infographie	747,16 \$	1 300,00 \$
Frais bancaires	238,96 \$	238,96 \$
Conférences	283,22 \$	300,00 \$
Informatique	1 083,47 \$	1 000,00 \$
Assemblée générale	1 329,46 \$	1 400,00 \$
Fournitures	476,23 \$	500,00 \$
Secrétariat	10 246,70 \$	10 500,00 \$
Stationnement	632,00 \$	650,00 \$
Banque de données		2 500,00 \$
Téléphone	1 255,00 \$	720,00 \$
ARUCC	300,00 \$	1 300,00 \$
Prix et distinctions	84,03 \$	300,00 \$
Total des dépenses	21 551,66 \$	24 708,96 \$
Excédent (déficit)	2 387,01 \$	(1 053,96) \$